

Prolongation/Mise en place du Fonds d'initiatives départementales

Une solution pour relancer les OZI ?



Abandonnée, la palmeraie de Moabi pourrait être une source d'emplois dans la localité si ses activités étaient relancées.



Ce qui reste de l'usine de Moabi.

Guy-Romuald MABICKA

Libreville/Gabon

L'annonce par le chef de l'Etat de la création de ce financement rural est un motif d'espoir pour les populations villageoises. Elle y voit une autre opportunité de redistribution du budget d'investissement du pays, au travers des projets de développement communautaire. La relance des Opérations zonales intégrées (OZI) serait-elle peut-être la clé de réussite de l'initiative du numéro un gabonais?

EN s'adressant à ses compatriotes, le 31 décembre dernier, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a annoncé la création, en 2018, d'un Fonds d'initiatives départementales (FID). L'annonce du chef de l'Etat a, naturellement, été accueillie positivement par les populations rurales.

En effet, elle constitue un motif d'espoir pour les compatriotes de l'arrière-pays, qui y voient, à juste titre, une autre manière de faire profiter à l'ensemble des Gabonais du budget d'investissement du pays pour développer des projets de grande portée économique et sociale. En somme, des projets qui contribuent à l'essor des départements et au bien-être de leurs habitants. C'est du reste le but visé par le Fonds d'initiatives départementales. En effet, «le FID aura pour objectif de financer des initiatives de développement à la base et offrir plus d'autonomie à chacune des circonscriptions», indiquait le chef de l'Etat dans son adresse à la Nation.

DÉVELOPPEMENT RURAL. Dans ce cas, quelles initiatives départementales pourraient être financées par ledit fonds ? Considérant que "la terre ne ment pas", d'aucuns pensent qu'il serait judicieux de relancer les Opé-

rations zonales intégrées (OZI), un programme agro-industriel mis en place dans les années 1980 au bénéfice du monde rural. Les OZI visaient un développement rural du Gabon. C'est pourquoi, dans toutes les provinces du pays, il y a eu des projets agricoles et d'élevage. A titre d'exemple, on citera la plantation de caféier d'Alanga, dans la province du Haut-Ogooué. Ou encore la palmeraie et l'unité de production d'huile de palme rouge à Moabi, dans la Nyanga.

Ancien fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, Thierry Ella Ondo, ingénieur agronome, s'en souvient : « Les Opérations zonales intégrées, diffusées dans de nombreux villages du Gabon, touchaient directement les populations paysannes. »

Par exemple, poursuit notre interlocuteur, dans un programme agricole de 33 millions de francs d'investissements, plus de 13 millions étaient destinés aux OZI. Le reste allait, naturellement, à l'édification



Photo : LBN

Des Ong comme le PFDD de Simon Bolivar Ibinga Maguena ont déjà soumis des projets de relance des activités des Opérations zonales intégrées.

de l'agro-industrie et à bien d'autres actions.

RÉPARTITION. Tout bien considéré, le concept des OZI rimait avec la répartition de la rente pétrolière

à travers des filières agricoles. Conscientes que c'est dans cette logique que s'inscrit l'idée du président de la République, des voix s'élèvent pour ap-

peeler les autorités et les populations locales à se mettre rapidement autour d'une table pour réfléchir à la possibilité de remettre sur les rails les projets communautaires initiés antérieurement.

C'est le cas de l'Organisation non gouvernementale Plate-forme pour le développement de la Douigny (PFDD), qui pense que la structure existant déjà, il serait plus facile de relancer le projet OZI Moabi, plutôt que d'en créer un autre. OZI Moabi c'est 414 ha de palmiers répartis en sept blocs et d'une capacité de production de près de deux tonnes par heure. Cette entreprise, comme bien d'autres, réalisées dans le même cadre, a fonctionné correctement pendant environ trois décennies, jusqu'à l'arrêt des activités en fin 2015 pour des raisons liées, notamment, au non-paiement des arriérés des salaires de 2013 à 2015, à la vétusté de l'outil de production, à l'insuffisance des moyens financiers et au vieillissement des plantations.

Plusieurs dizaines de chefs de familles se sont ainsi retrouvés au chômage. « Bien qu'elle soit enherbée aujourd'hui, c'est l'unique structure économique de tout le département de la Douigny, y compris la commune. La remettre sur pied est la chose la plus facile qui soit », estime Simon Bolivar Ibinga Maguena, président exécutif de l'Ong précitée.

BIEN MENER L'ÉTUDE. Celui-ci affirme avoir soumis aux autorités préfectorales et municipales de leur contrée un plan de relance de l'OZI Moabi. Ajoutant que c'est l'un des rares projets communautaires susceptibles d'améliorer la vie des populations et de dynamiser le développement économique de la Douigny.

Globalement, les OZI n'ont pas donné les résultats escomptés, malgré des affectations budgétaires importantes dans les premières années de leur fonctionnement (1980-1985). Si le projet a été relativement encourageant sur le plan technique, malheureusement, les charges de structure ont lourdement grevé le fonctionnement des OZI.

Pour les exploitations réalisées sur investissements publics qui n'ont pas été récupérées par des acteurs politiques locaux, il serait judicieux qu'une étude soit entreprise pour voir dans quelle mesure les garder en vie plus longtemps.

Pour le cas de Moabi, l'unité de production d'huile de palme rouge présentait des perspectives de développement non négligeables. Les experts en agronomie évoquent la possibilité de fabriquer du savon qui, autrefois, avait été expérimentée par feu Célestin Moukagni Mavoulourou, ancien directeur d'OZI Moabi. Tout comme celle d'huile d'amande et de boîtes de conserve de champignon poussant sur les fibres des noix de palme.



Photo : J.F. MAROLA

Le programme OZI a permis la réalisation de l'élevage bovin.